

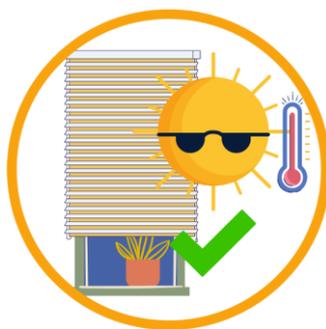
Fiche réalisée par l'ALEC Lyon - Mise à jour 10/06/2021

Le climat change et le nombre de jours très chauds (dépassant de 5 °C la moyenne) **vont être de plus en plus nombreux**. Face à ces chaleurs estivales plus fortes et plus longues, certains logements deviennent inconfortables. Il faut apprendre à se protéger sans généraliser l'emploi de la climatisation : **des solutions peu coûteuses en euros comme en énergie existent !**

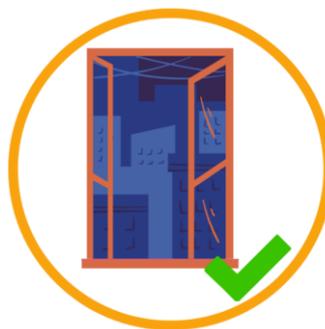
Sources : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/changement-climatique>

Comment préserver la fraîcheur dans son logement ?

Par des gestes simples et/ou l'installation de petits équipements, il est possible de préserver la fraîcheur et d'améliorer son confort sans recourir à l'installation d'une climatisation !



Limiter les apports solaires en fermant les volets durant la journée et fermer également les fenêtres lorsque la température extérieure est importante.



Ouvrir les fenêtres la nuit et essayer de créer une circulation d'air dans le logement en ouvrant deux ouvertures opposées.



Brassez l'air, installez des ventilateurs de plafond par exemple. Cet équipement est peu onéreux et consomme en moyenne 10 fois moins d'énergie qu'un climatiseur.



Évitez d'utiliser les appareils électroménagers dégageant de la chaleur tel que le four, ou les appareils électroniques consommateurs.



Créez un îlot de fraîcheur : les végétaux, par évapotranspiration, vous apporteront de la fraîcheur. Vous pouvez également étendre un linge humide à l'intérieur.



Si vous êtes équipé d'une climatisation, faites-la bien entretenir annuellement par un professionnel et ne créez pas de trop gros écarts de température : il ne faut pas plus de 5 à 7°C de différence entre l'intérieur et l'extérieur.

Avec le soutien de :

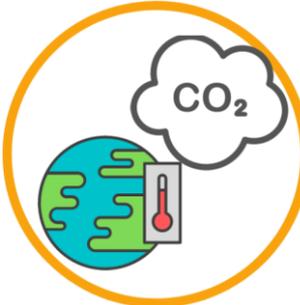
L'impact de la climatisation

Installer un système de climatisation peut parfois sembler être la bonne solution pour lutter contre la surchauffe dans le logement, cependant ces systèmes ne sont pas sans impact sur votre santé, vos factures et l'environnement...



La climatisation c'est un coût !

En plus des coûts d'achat et d'installation qui ne sont pas négligeables, le coût de l'énergie plus particulièrement de l'électricité (énergie la plus chère en France aujourd'hui) augmente car vous consommez dorénavant de l'énergie pour le rafraîchissement en été tout comme pour le chauffage en hiver.



Et cela impact l'environnement

Les systèmes de climatisation ont des impacts environnementaux directs provoqués par l'émission de fluides frigorigènes qui sont nocifs pour l'environnement car ce sont des gaz à effet de serre, certains modèles comportent également de l'ammoniac. En 2009, ils sont responsables de l'émission de 5,4 millions de tonnes/équivalent CO2.



La climatisation n'est pas sans danger sur la santé

Une climatisation en fonctionnement contraint à vivre toutes fenêtres et portes fermées, ce qui ne permet pas un renouvellement d'air suffisant pour une bonne qualité de l'air intérieur (même avec un bon système de ventilation). De plus des passages fréquents de l'intérieur à l'extérieur peuvent provoquer des chocs thermiques nocifs pour votre santé si l'écart de températures est important.



Des systèmes bruyants

Certains appareils, surtout individuels, peuvent être bruyants pour l'utilisateur et/ou pour ses voisins.

Pour plus d'infos <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-chaud-dehors-frais-dedans.pdf>

<https://www.ademe.fr/expertises/batiment/passer-a-l'action/elements-dequipement/rafraichissement-climatisation>

https://www.infoenergie69-grandlyon.org/media/filer_public/bb/0b/bb0b6d7b-9ece-4467-a220-d940be9f09c3/confort_d_ete_et_dephasage_isolation.pdf#Confort_d_ete_et_dephasage_isolation.pdf

Avec le soutien de :